



La lettre de l'UDAF de Paris



- > Décembre 2008
- > Octobre 2008
- > Septembre 2008

Annuaire Associatif



Pour et avec les familles

Lettre de l'UDAF de Paris n° 36 - mars 2009

Sommaire

Edito

Edito du Président 1
 Actualités de l'UDAF de Paris 2
 Les travaux de l'UDAF de Paris 2/3
 Les Associations Familiales 4
 Les Services de l'UDAF de Paris ... 4

Un « statut du beau-parent » ? Attention !

Ce numéro de la « Lettre de l'UDAF de Paris » paraît quelques semaines avant que ne s'ouvrent au Parlement les débats sur le projet de loi encore appelé improprement « Statut du beau-parent » alors que son titre exact est désormais, si du moins celui-ci n'est pas à nouveau modifié, « Projet de loi relatif à l'autorité parentale et aux droits des tiers ». Ce changement d'appellation n'est pas seulement sémantique ; il traduit une partie, mais une partie seulement, des observations que le mouvement familial, à travers l'UNAF, avait exprimées. Il n'est pas inutile de les rappeler.

Le mouvement familial est bien évidemment conscient des modifications qui affectent la cellule familiale mais il demeure réservé sur certaines des dispositions de ce projet de loi. Sa réticence à l'égard d'un statut du « beau-parent », s'explique par le fait qu'il entraînerait, ipso facto, une suppression, au moins partielle, de la reconnaissance de l'autre parent.

Par ailleurs, il convient de rappeler que le ministère de la justice, lui-même, soulignait, en 2006, pour justifier son opposition à un statut du beau-parent, qu'il existe déjà la procédure de délégation, ponctuelle, de l'autorité parentale, prononcée par un juge, et réversible. Si donc le mouvement familial est favorable à des dispositions permettant de faciliter la vie quotidienne des familles, notamment recomposées, elle souhaite que ce soit à la condition que les autorisations d'effectuer des actes usuels soient accordées acte par acte, ou par catégorie d'actes, et non en vertu d'un mandat global.

D'autre part, l'UNAF s'inquiète de ce que le projet de loi tend à faire de l'autorité parentale une propriété disponible par les parents, voire les tiers, ce qui est contraire à l'intérêt de l'enfant, et qui peut au surplus avoir de graves conséquences en matière de droit de la famille. C'est pourquoi elle est opposée aux conventions de partage de tout ou partie de l'exercice de l'autorité parentale avec un tiers. Homologuées par un juge, ces conventions seraient, dans le projet de loi, conclues sans consultation des enfants. A tout le moins, l'UNAF demande que ces conventions deviennent automatiquement caduques en cas de rupture de la vie commune, que l'avis de l'enfant soit toujours recueilli dès que possible et que ces conventions soient revues chaque année, pour confirmation ou non.

Une autre conséquence en matière de droit de la famille de ce projet de loi réside dans la modification proposée du texte de l'article 373-3 du code civil dans lequel les mots « père et mère » seraient remplacés par le mot « parents ». Ce projet de loi prévoit au surplus qu'il s'appliquera aux foyers composés de deux adultes du même sexe. Il s'agit donc bien de la création d'un nouveau droit, et qui plus est général, dans le Code civil. Le conseil d'administration de l'UNAF du 7 mars dernier a réaffirmé son opposition à un tel bouleversement du droit de la famille.

Le mouvement familial, s'il est donc favorable à des autorisations ponctuelles d'effectuer des actes usuels de la vie quotidienne, est en revanche très réservé envers une délégation d'autorité parentale, large et globale, source de contentieux, et dans laquelle l'intérêt de l'enfant ne serait pas premier. L'autorité parentale n'est pas une conséquence des liens affectifs qui peuvent s'établir entre deux personnes adultes, lesquels sont susceptibles au surplus de se rompre. Elle est une conséquence de la filiation et on ne saurait l'étendre de manière générale et globale à un adulte qui n'est pas le géniteur, alors que ce dernier vit encore.

Mériadec RIVIERE

Union Départementale des Associations Familiales de Paris

Actualités de l'UDAF de Paris

Colloque sur la prévention du Cannabis chez les jeunes : 24 janvier

CANNABIS :

Votre enfant peut être concerné !

Amphithéâtre René Descartes, à la Sorbonne, un samedi matin, plus de 80 participants, pour la plupart des parents attentifs et soucieux face aux enjeux du problème soulevé : la consommation à la hausse de cannabis chez les jeunes.

Plusieurs spécialistes ont éclairé ce sujet, chacun avec une approche différente en fonction de son domaine d'intervention : le Commandant Lacombe, de la Brigade de lutte contre les stupéfiants de la Préfecture de police de Paris, a dressé un état des lieux de la toxicomanie en

France; le professeur Costentin a évoqué les méfaits psychologiques et psychiques du cannabis; le Docteur Nuss, psychiatre à l'Hôpital Saint Antoine a décrit les signes et symptômes d'un jeune fumeur de cannabis, tandis que Pierre de Parcevaux, président de l'association familiale d'accueil de jeunes toxicomanes la Luciole a encouragé les parents à tenir leur rôle et à amorcer le dialogue avec leurs enfants.



Docteur NUSS

Un échange non empreint d'une certaine émotion s'est engagé avec la salle et plusieurs parents ont pu ainsi exprimer leur détresse face à une rupture de communication avec leurs enfants toxicomanes.

Ce colloque est le fruit d'un partenariat entre l'UDAF de Paris et le Rectorat de l'Académie de Paris et ouvre un cycle de rencontres débats à destination des familles et des parents d'élèves. Le prochain colloque abordera les problèmes d'alcoolisation des jeunes et se tiendra très probablement en juin prochain.

Vous pouvez retrouver des extraits de ce colloque sur le site internet de l'UDAF de Paris. 5 vidéos sont en effet disponibles www.udaf75.fr

Les travaux de l'UDAF de Paris

Réunion DVD sommeil à la Maison des Associations du 16ème arrondissement

Le mercredi 21 janvier, vers 20H, une centaine de parents d'enfants de moins de trois ans, de responsables de crèches et haltes garderies du quartier, ainsi que des membres d'associations familiales ont écouté avec beaucoup d'attention la psychologue, madame Londe, membre du réseau Morphée regroupant des spécialistes du sommeil. Le DVD Sommeil réalisé par le réseau Morphée en partenariat avec l'UNAF a été présenté aux



participants, et plus particulièrement la partie réservée aux tous petits. Une centaine de DVD ont été distribués à la sortie. Retour sur cette soirée : Evelyne Chouvellon, responsable de la Halte garderie UDAF du Ranelagh et organisatrice de cette réunion :

« Il y a des parents démunis face aux pleurs et réveils nocturnes de leurs enfants, ils ne comprennent pas ce qui se

passé et comment faire pour que le sommeil reprenne un cours normal. Ce DVD leur a donné les explications scientifiques sur les étapes du sommeil et surtout la méthode pour réapprendre à dormir à leurs petits. C'est ce qui leur a le plus rendu service : posséder un mode d'emploi.

Ils ont également vu les erreurs de comportement qu'ils ont faites avec leur enfant tout bébé : séparation non faite avant l'endormissement, la tétine et le biberon pour s'endormir, etc ... »

Formation en comptabilité associative

L'UDAF de Paris propose aux associations familiales adhérentes plusieurs cycles de formation en comptabilité associative. Cette offre de formation s'inscrit dans le cadre de la « boîte à outils » présentée aux responsables associatifs en novembre dernier, au cours de la rencontre annuelle des présidents d'association. Cette boîte à outil correspond à un ensemble de services proposés aux associations familiales afin de dynamiser le mouvement familial parisien.

Le premier cycle de formation a eu lieu les 10, 16 et 23 mars, de 18H30 à 20H30 et a réuni une dizaine de participants, entre présidents et trésoriers d'association. En partant d'exemples concrets émanant des associations, Monsieur Juteau, directeur adjoint de l'UDAF a abordé les problèmes éventuels rencontrés lors de l'élaboration d'un budget ou de comptes de résultat.

Témoignage de Mme Desmaizières, Présidente de l'AFC 14:

"Le cycle de formation auquel je participe est doublement intéressant. D'une part, Monsieur Juteau qui l'anime, nous fournit des renseignements simples et précis à partir d'éléments concrets, d'autre part il répond à toutes les questions avec patience et clarté. Les participants n'ont pas tous les mêmes connaissances; les questions semblent parfois naïves, mais permettent malgré tout de dialoguer et de découvrir les problèmes de chaque association. Encore une séance et nous serons tous en mesure de lire et de comprendre un budget, un compte de résultat et les annexes!"

La soirée du 16 mars s'est prolongée avec certaines associations familiales gérant une halte garderie afin d'aborder les questions plus spécifiques les concernant (dossier de financement CAF et Ville de Paris).

Agenda

- 28 janvier** CA de l'UDAF de Paris
- 12 février** Bureau de l'UDAF de Paris
- 25 février** Commission de contrôle
- 3 mars** Comité de pilotage Lire et faire lire
- 17 mars** Conférence départementale des mouvements
- 17 mars** Bureau de l'UDAF de Paris
- 30 mars** Réunion commission «éducation et formation»

Les travaux de l'UDAF de Paris (suite)

Conseil Consultatif des Familles Parisiennes (CCFP)

Le CCFP, présidé par Mme Olga Trostiansky, adjointe au Maire chargée de la solidarité, des familles et de la lutte contre l'exclusion, a choisi de travailler en 2009 sur deux thèmes particuliers.

Les familles recomposées

Une enquête exploratoire est menée au préalable pour définir des indicateurs fiables qui permettront de mieux appréhender les familles recomposées, pressenties comme très nombreuses à Paris mais quasiment absentes des statistiques.

Ce constat pose problème car les familles recomposées se trouvent confrontées davantage que les familles de bi-actifs ou les familles monoparentales à des difficultés

d'accès à des logements de taille conforme à leurs besoins. Le 14 janvier, Madame Pascale Cattaneo-Migot, responsable de la Mission Familles à la Ville de Paris a exposé la méthodologie et le rétro planning retenu pour l'élaboration de l'étude.

L'intégration des mères isolées allocataires de l'API

Le 9 février, les membres du CCFP se sont concertés sur la manière la plus ha-

bile pour faciliter l'apprentissage de la séparation mère-enfant, dans le cadre de la mise en œuvre du RSA.

En effet, près de 4500 nouvelles allocataires seront accompagnées à compter du 1er juin 2009 par les services de la Ville.

Ces femmes souvent très isolées rencontrent des difficultés de séparation avec leurs enfants et un accompagnement spécifique s'avère primordiale pour assurer leur insertion professionnelle.

Travaux des commissions thématiques

Groupe de travail « petite enfance » UNAF/UDAF

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'UNAF aux UDAF dans la gestion de leurs services et projets, un groupe de travail « petite enfance » s'est réuni à deux reprises, les 19 janvier et 13 mars dernier. Une dizaine d'UDAF y ont participé afin de mutualiser les expériences de terrain de chacun, entre projets de micro crèches, crèches inter entreprises, crèches associatives, etc... Les UDAF ont pu exprimer à l'UNAF leur souhait d'une prise de position commune afin de rendre plus légitime l'intervention d'UDAF dans le secteur de la petite enfance, et notamment de favoriser les relations avec les CAF et autres partenaires.

Groupe de travail « les familles face aux effets de la crise »

Suite à une demande émanant de l'UNAF, les mouvements, les UDAF et les URAF sont appelés à contribuer à une analyse des effets de la crise économique sur les familles en France. Une première note de synthèse établie par les départements politiques de l'UNAF sert de support à la réflexion ainsi qu'un questionnaire évaluant l'évolution ou non de dossiers FSL, demandes de micro crédit social et besoins des familles en matière de logement.

Une Université des Familles à laquelle ont participé certains administrateurs de l'UDAF s'est tenue le 6 mars dernier. Le groupe de travail UDAF s'est réuni le 10 mars pour réfléchir sur ce sujet.

Commission «Habitat et cadre de vie»

Réunion le mercredi 25 mars autour de 2 thèmes :

- 1/ Présentation de la loi "de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion"
 - le point de vue des locataires, par Emmanuel SPINAT, SLC-CSF
 - le point de vue de l'ADIL de Paris, par Martine RULLIER

La présentation sera suivie d'un débat

- 2/ compte rendu de la journée nationale des représentants Habitat des UDAF et des URAF (14 mars), par Françoise THIEBAULT, responsable de la commission habitat de l'UDAF de Paris

Les services de l'UDAF

L'UDAF/75 se positionne sur de nouvelles activités

La Ville de Paris a lancé dernièrement des appels d'offre auxquels l'UDAF de Paris, en quête de nouvelles occasions de développement, a répondu.

Mesure d'accompagnement social personnalisé MASP

Avec la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection des majeurs, a été créée une nouvelle mesure : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé MASP. Concernant des personnes qui rencontrent des difficultés liées à la précarité sociale et qui de ce fait sont vulnérables, cette mesure vient se substituer en partie aux tutelles aux prestations adultes qui ne peuvent plus être prononcées par le juge des tutelles et peut s'articuler avec la Mesure d'Accompagnement Judiciaire. Désormais, il appartient aux départements de s'organiser. Un appel d'offres a été lancé à Paris qui

s'est clôturé le 6 mars dernier pour répartir environ 600 à 700 mesures au minimum pour 2009/2010. L'UDAF de Paris a participé à cet appel d'offres en mettant en avant ses compétences en matière d'accompagnement budgétaire et d'aide à la gestion des prestations sociales.

Réponse à l'appel d'offre SIEMP

La Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris a lancé dernièrement un appel d'offre auquel l'UDAF de Paris a participé. Il s'agit de réaliser des diagnostics sociaux dans des immeubles insalubres de Paris et de mener des actions d'accompagnement social en amont d'un relogement et/ou en aval.

Lire faire lire



Prix poésie 2009

Dans le cadre du Printemps des poètes, le prix poésie des lecteurs Lire et faire lire 2009 est attribué cette année à Paul Bergèse pour son ouvrage "les poches pleines de mots" - Editions Soc & Foc.



Ce prix a été remis au lauréat à l'occasion de l'inauguration du Salon du Livre, le 12 mars 2009, en présence d'une cinquantaine de bénévoles parisiens.

Formation des bénévoles

En mars, 23 formations sont proposées aux bénévoles lecteurs, allant de rencontres avec des auteurs, aux techniques de gestion de groupe et en passant par une initiation à la littérature jeunesse. Près de 500 places sont disponibles et les bénévoles peuvent assister à 2 ou 3 formations chacun.

Les associations familiales

Cette nouvelle rubrique a vocation à promouvoir et valoriser les actions menées par les associations familiales membres du réseau associatif de l'UDAF de Paris. Comme pour ce numéro, communiquez vos informations à udaf75@udaf75.fr

Dernières actualités des associations familiales



Grand gala Offenbach à l'Opéra Comique au profit de la Luciole

L'association Aux enfants d'abord organise un concert au profit de la Luciole, association familiale de lutte contre la toxicomanie, le mercredi 1er avril. Les dons récoltés financeront l'accueil de jeunes toxicomanes dans un nouveau "lieu de vie" adapté à leur réinsertion.



Le CDAFAL Paris aide au départ en vacances

Cette année, le CDAFAL Paris a aidé au départ en vacances de 16 personnes handicapées, grâce aux chèques vacances. Il souhaite amplifier son action l'an prochain, plusieurs dossiers sont déjà en cours de constitution.

Bourse aux vêtements : collection printemps 2009



L'association familiale catholique de Saint-Léon **du 1er au 3 avril**, Place du cardinal Amette (Métro la Motte Piquet)

AGF du 7ème
les 11 et 12 mars - Place Saint-Thomas d'Aquin (Métro rue du bac)



Retrouvez le catalogue de formation 2009 d'EFA

Enfance et famille d'adoption (EFA) vient de faire paraître son nouveau catalogue de formation, disponible en ligne sur le site de l'association :



www.adoptionefa.org
ou sur demande :
formation@adoptionefa.org

Carnet de deuil

Madame Caroline GERY, représentante de l'UDAF de Paris, depuis de nombreuses années, au sein du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales, Présidente de l'Association Familathlon, Chevalier des Palmes Académiques est décédée le 17 janvier 2009, dans sa 45ème année.

Dates à retenir

Les jeunes et la dépendance à l'alcool

Dans le cadre du partenariat UDAF de Paris et Académie de Paris, un nouveau colloque se tiendra à la Sorbonne en juin prochain. Le thème de cette prochaine rencontre portera sur les jeunes face à la dépendance à l'alcool.

La date n'est pas encore retenue mais nous ne manquerons pas de vous en informer très prochainement.

Journée du Micro Crédit Personnel

Le **jeudi 2 avril** est organisée à l'UNAF, par le Crédit Coopératif et l'UDAF de Paris, la 2ème rencontre des acteurs associatifs du micro crédit personnel. Cette matinée d'échanges portera sur les enjeux, difficultés et potentialités de cette nouvelle forme d'accès à un crédit pour des personnes fragilisées dans leur parcours.

Sur invitation, 150 participants au maximum.

Le Théâtre à vivre en famille

Un tout nouveau projet

L'UDAF de Paris cherche à favoriser l'accès à la culture aux familles parisiennes en les invitant à partager ensemble les joies d'un art vivant : le théâtre. Pendant trois années consécutives seront proposées des rencontres entre associations familiales et comédiens ainsi que des ateliers d'initiation au théâtre pour pratiquer et s'exprimer en famille et entre générations. L'objectif est ainsi d'inciter les parents ou grands parents à découvrir des

lieux de culture avec leurs enfants ou petits enfants et partager ensemble des temps forts autour de l'expression artistique.

Le Théâtre de l'Est Parisien (TEP), théâtre contemporain, est partenaire de l'UDAF sur ce projet.



Soirée de lancement le 12 mai 2009

Pour la soirée de lancement du « Théâtre à vivre en famille », le 12 mai prochain, plus de 150 personnes sont attendues au TEP, entre présidents d'association familiales et membres d'association intéressés par les activités culturelles et artistiques.

Au programme :
rencontre avec la directrice du TEP, pièce de théâtre « La dictée » et débat sur les enjeux du théâtre en famille.

Formation comptabilité associative

Le prochain cycle de formation en comptabilité associative aura lieu les **30 mars et le 6 avril** et portera plus particulièrement :

- sur l'embauche de salariés (la bonne utilisation des chèques emploi associatif) ;
- et la question de responsabilité des présidents d'association.

Assemblée générale de l'UDAF

L'assemblée générale de l'UDAF de Paris se tiendra le **mardi 16 juin 2009** et proposera une présentation, par Maître Jacques Lelong, notaire à Colombes (92), des différents régimes matrimoniaux (mariage, concubinage, pacs) et du statut de l'enfant pour chacun de ces régimes.